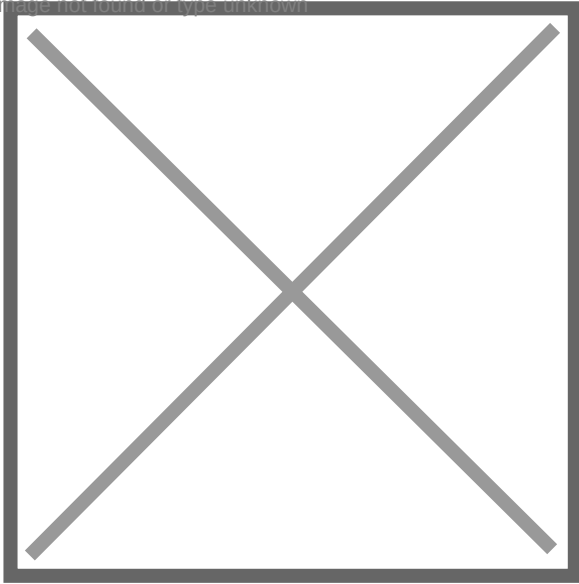


Image not found or type unknown



Non paiement de facture en cours

Par **emploi**, le **04/02/2009** à **19:44**

Le chantier de mr Y est fini depuis un mois. Il me doit le solde de la facture soit un montant de 11 000 €. Nous avons eu une responsabilité civile chez ce client (porte soit disant cassée). Nous avons fait notre déclaration auprès de notre assurance il y a plus d'un mois et demi. Mr Y dit qu'il nous paiera que quand il sera remboursé par notre assurance. En a t' il le droit?